

Rapport financier 2024



SOMMAIRE

004

**Commentaires
sur les comptes**

008

**Rapport de l'organe
de révision**

011

**Comptes annuels
consolidés 2024**

Annexes aux comptes annuels consolidés

017

Principes

021

Explications

028

Indications

030

Autres informations

Commentaires sur les comptes

Les comptes financiers des Etablissements Hospitaliers du Nord Vaudois (eHnv), attestés depuis l'exercice sous revue par l'organe de révision EY SA, sont établis en conformité avec les Swiss GAAP RPC (recommandations relatives à la présentation des comptes). En particulier, ils respectent la norme RPC 21 portant sur l'établissement des comptes des organisations d'utilité publique à but non lucratif.

Environnement économique

Les eHnv sont constamment sous pression économique, ce qui nous oblige à optimiser les coûts tout en assurant la qualité des soins. Pour faire face à cette contrainte, le secteur hospitalier surveille attentivement les recettes et les dépenses, cherchant ainsi à assurer une gestion financière agile. Notre réactivité a maintenu l'équilibre budgétaire tout en renforçant notre capacité à nous adapter aux fluctuations de l'activité.

Perspectives évolutives et eHnv du Futur

En 2022, les eHnv ont élaboré et présenté à la Direction Générale de la Santé de l'Etat de Vaud un plan sur trois ans visant le retour à l'équilibre financier, ainsi qu'un business plan pour financer les futures constructions des eHnv. Les objectifs fixés pour 2024 ont été atteints, ainsi que ceux du budget 2025. La direction met tout en œuvre pour respecter les projections sur les années futures, tout en gardant nos valeurs au cœur de nos décisions.

Ces nouveaux bâtiments, suscitant de grandes attentes, assureront la pérennité de nos activités pour les prochaines décennies, avec une refonte complète de la logique de flux. Le projet permettra également la centralisation des activités somatiques en regroupant les soins aigus à Yverdon, actuellement aussi localisés sur le site de St-Loup. Les activités de réadaptation seront, quant à elles, consolidées sur un nouveau site unique à Orbe.

En 2024, le chiffrage de cet ouvrage a dépassé notre capacité financière. Ce dépassement nous a conduits à revoir nos besoins, en maintenant la construction sur deux sites ou en envisageant un passage à un mono-site.

Tous les scénarios sont étudiés afin de trouver la solution la plus efficiente, tant pour notre santé financière que pour la population. Ce programme essentiel pour la pérennisation du futur des eHnv permettra la mise en place d'une structure de coûts efficiente.

Commentaires sur les comptes

Depuis l'exercice 2018, le rapport financier contient deux formats du compte de résultat, soit la version répondant strictement aux exigences de présentation des comptes des Swiss GAAP RPC, et la version dite traditionnelle qui répond aux directives cantonales de séparation des résultats d'exploitation et d'investissements (cf. Annexes section 3). Les deux formats de présentation du compte de résultat sont brièvement commentés ci-après

Résultat

Le résultat de l'exercice 2024, après variation du capital lié, se clôture par une perte de 1.75 MCHF, résultat meilleur que les prévisions du budget (perte de 2.44 MCHF) et mieux que le résultat de l'exercice 2023 (perte de 3.97 MCHF).

L'amélioration du résultat en comparaison avec le budget s'explique principalement par une bonne gestion des coûts.

Bilan

Le total du bilan 2024 a diminué de 6.8 MCHF par rapport à 2023 et s'élève à 122.7 MCHF.

Au niveau des actifs circulants, les principales évolutions sont les suivantes :

- ◆ Les liquidités ont diminué de 6.4 MCHF dû principalement à des remboursements de dettes à long terme.
- ◆ Les créances diminuent de 3.6 MCHF en raison d'une facturation et d'encaissements plus rapides.
- ◆ Les autres créances ont diminué de 0.7 MCHF en raison des créances à court terme.
- ◆ Les stocks et prestations de services non facturés augmentent de 0.3 MCHF dû à l'augmentation des cas à cheval sur deux années.
- ◆ Les comptes de régularisation sont restés stables.

Au niveau des actifs immobilisés, on constate une augmentation de 3.3 MCHF, ce qui s'explique principalement par :

- ◆ Les amortissements de l'année.
- ◆ Les immobilisations du site de St-Loup et une partie significative du site d'Yverdon sont sujettes à un amortissement accéléré (impairment) en fonction de l'évolution du projet de construction des eHnv du futur. Pour l'année 2024, le montant de l'impairment s'élève à 1.8 MCHF.
- ◆ Les immobilisations en cours pour le projet des eHnv du futur augmentent de 2.8 MCHF.
- ◆ Les investissements 2024 se montent à 11.0 MCHF dont 5.0 MCHF pour le site d'AmbYparc.

Au niveau des passifs, les principales évolutions sont :

- ◆ Un remboursement des financières à court terme de 1.3 MCHF.
- ◆ Un remboursement des financières à long terme de 4.2 MCHF.
- ◆ L'utilisation des fonds affectés de 1.0 MCHF en lien avec l'évolution de l'impairment.
- ◆ Le résultat d'investissements de 1.6 MCHF est attribué au fonds de réserves spécifiques selon le règlement RCCI.



Flux de trésorerie

La variation des liquidités en 2024 se solde par une diminution de 6.4 MCHF.

Durant l'année 2024, l'activité d'exploitation a généré 10.2 MCHF de trésorerie contre 9.0 MCHF en 2023, soit une augmentation de 1.2 MCHF. La variation des autres créances à court terme (-1.7 MCHF) s'explique par le transfert des actifs au PSVJ. La variation des autres dettes à court terme (-1.6 MCHF) s'explique par des postes ouverts fournisseurs inférieurs à 2023.

En 2024, les flux provenant de l'activité d'investissement se montent à -12.5 MCHF, soit une baisse de 4.9 MCHF en raison de l'augmentation des investissements liés au site d'AmbYparc.

Enfin, les flux provenant de l'activité de financement se montent à -4.1 MCHF, soit une augmentation de 6.5 MCHF, qui a pour but de solder toutes les dettes liées à l'impairment.

Compte de résultat

Comme indiqué plus haut, deux versions du compte de résultat sont présentées, soit la version répondant strictement aux critères de présentation des Swiss GAAP RPC, et la version répondant aux directives cantonales qui facilite les comparaisons annuelles (cf. Annexes section 3).

Commentaires sur la présentation Swiss GAAP RPC du compte de résultat

Le total des **produits d'exploitation** augmente de 10.1 MCHF, passant de 217.2 MCHF à 227.3 MCHF entre 2023 à 2024.

Cette augmentation s'explique en grande partie par une augmentation d'activité ainsi qu'une augmentation de tarifs hospitaliers.

Le total des **charges d'exploitation** augmente de 5.9 MCHF, passant de 222.6 MCHF à 228.5 MCHF entre 2023 et 2024.

Les charges du personnel ont augmenté de 3.1 MCHF entre les nouvelles activités et l'indexation des salaires, les autres charges d'exploitation ont suivi l'augmentation d'activité.

Le **résultat d'exploitation** s'améliore de 4.22 MCHF pour atteindre un déficit de 1.25 MCHF. Entre 2023 et 2024, le **résultat financier** est de -0.17 MCHF, le détail est donné dans l'annexe « 3.5 Résultat financier ».

Le résultat de l'attribution et la dissolution des **fonds affectés** est de 1.0 MCHF en 2024 par rapport à 1.6 MCHF en 2023. Le détail est donné sous Annexes 2.11.

Le **résultat ordinaire** se monte à une perte de 0.6 MCHF, soit une variation du résultat de 3.5 MCHF par rapport à 2023.

Le **résultat hors exploitation** et le **résultat exceptionnel** se soldent en 2024 par des excédents respectivement de 0.13 MCHF et 0.36 MCHF. Le détail est donné sous Annexes 2.9 et 2.10.

Le **résultat du capital lié** qui résulte de la somme des attributions et utilisations des divers fonds du capital lié, s'élève à -0.2 MCHF en 2024 contre -3.8 MKCHF en 2023.

Commentaires sur la présentation selon directives cantonales du compte de résultat

La différence majeure entre la présentation des Swiss GAAP RPC et la présentation selon les directives cantonales, réside dans la capacité de distinguer un résultat d'exploitation qui ne comprend pas les charges et les produits d'investissements. En parallèle, un second résultat d'investissements est déterminé par les produits qui sont alimentés par 10% du tarif hospitalier et actuellement par 4 cts du tarif ambulatoire auquel on déduit les charges d'investissements.

Le résultat d'exploitation avant investissements selon les directives cantonales se monte à une perte de 2.5 MCHF en 2024 VS une perte de 4.7 MCHF en 2023, qui s'explique en grande partie par l'activité.

Le résultat d'investissements 2024 se solde par un bénéfice de 1.59 MCHF, soit une augmentation de 1.40 MCHF par rapport à 2023. Cette augmentation provient essentiellement des recettes financées par des tiers. Le détail est donné dans l'annexe « 3.4 Comptes d'investissement ».

Les commentaires se trouvant sous la partie RPC ci-dessus s'appliquent également ici.

Rafic Cherif

Directeur administratif et financier



Ernst & Young SA
Avenue de Malley 10
Case postale 611
CH-1001 Lausanne

Téléphone: +41 58 286 51 11
www.ey.com/fr_ch

A l'Assemblée générale de
Etablissements hospitaliers du Nord vaudois ("eHnv"), Yverdon-les-Bains

Lausanne, le 8 avril 2025

Rapport de l'organe de révision

Rapport sur l'audit des comptes annuels



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de des Etablissements hospitaliers du Nord vaudois ("eHnv" ou l'association), comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et le tableau d'évolution des fonds propres pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2024 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au comité directeur. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.



Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



Responsabilités du comité directeur relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels, lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le comité directeur est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre son exploitation et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le comité directeur a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse : <https://www.expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.



Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires



Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Alfred Widmann
(Qualified Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Fabien Raufaste
(Qualified Signature)

Expert-réviseur agréé

Annexes

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau des flux de trésorerie, tableau d'évolution des fonds propres et annexe)

Bilan - actif

	ACTIF	Note	31.12.2024 Montants (CHF)	En % Total	31.12.2023 Montants (CHF)	En % Total	Ecart Montants (CHF)	En %
Actifs circulants	<i>Liquidités</i>							
	Caisses		53'244		50'357			
	Comptes postaux		26'496		3'868'416			
	Banques		4'900'914	4.1	7'454'480	8.8	-6'392'599	-56.2
	<i>Créances résultant de livraisons et de prestations de services</i>							
	Enveloppe budgétaire à recevoir (État Vaud)		16'986'987		18'221'450			
	Débiteurs CEESV Hospitalisation Privée		15'028		44'192			
	Débiteurs patients / résidents		15'895'672		18'358'087			
	Corr. de valeur s/déb. patients / résidents		-184'930	26.7	-256'638	28.1	-3'654'333	-10.0
	<i>Autres créances à court terme</i>							
	Assurances sociales		15'630		294'078			
	Autres créances à court terme		1'546'297		2'016'921			
	Autres créances sociétés proches		398'624	1.6	393'583	2.1	-744'031	-27.5
Actifs immobilisés	<i>Stocks et prestations de services non facturés</i>	2.1						
	Stocks		2'232'967		2'234'409			
	Prestations de services non facturées		2'302'278	3.7	1'956'734	3.2	344'103	8.2
	<i>Comptes de régularisation</i>							
	Actifs de régularisation		349'320		334'528		37'042	11.1
	Total actifs circulants		44'560'778	36.3	54'970'597	42.5	-10'409'818	-18.9
	<i>Immobilisations financières</i>	2.2						
	Titres de l'actif immobilisé		425'200		325'200			
	Dépôt de garantie de loyer		281'143		70'765			
	Participations		36'000	0.6	24'000	0.3	322'378	76.8
	<i>Immobilisations corporelles</i>	2.3						
	<i>Financées par l'Etat</i>							
	Bâtiments, équipements fixes et parkings		21'293'525		21'612'140			
	.J. Fonds d'amortissements		-18'015'814		-17'429'441			
	Autres équipements et véhicules		10'567'072		11'226'840			
	.J. Fonds d'amortissements		-10'567'071	2.7	-11'226'839	3.2	-904'988	-21.6
	<i>Financées par des tiers</i>							
	Bâtiments, équipements fixes et parkings		2'694'513		4'428'241			
	.J. Fonds d'amortissements		-1'874'196		-2'909'888			
	Autres équipements et véhicules		714'328		923'453			
	.J. Fonds d'amortissements		-697'227	0.7	-887'497	1.2	-716'890	-46.1
	<i>Autofinancées</i>							
	Terrains		5'207'661		5'207'661			
	Bâtiments, équipements fixes et parkings		147'933'714		142'034'585			
	.J. Fonds d'amortissements		-96'422'543		-90'913'384			
	Autres équipements et véhicules		35'150'091		30'444'590			
	.J. Fonds d'amortissements		-27'126'015		-25'106'488			
	Equipements en leasing		0		928'309			
	.J. Fonds d'amortissements		0		-928'309			
	<i>En cours</i>							
	Cuisine St.-Loup		132'015		131'810			
	Projet eHnv du futur		7'743'970		5'366'177			
	Divers		618'591	59.7	1'130'316	52.8	4'942'216	7.2
	<i>Hors exploitation</i>							
	Véhicules hors exploitation		257'212		146'088			
	.J. Fonds d'amortissements		-257'212		-146'088			
	Equipement hors exploitation		78'210		78'210			
	.J. Fonds d'amortissements		-78'210	0.0	-78'210	0.0	0	
	Total Immobilisations corporelles		77'352'614	63.1	74'032'276	57.2	3'320'338	4.5
	Total actifs immobilisés		78'094'957	63.7	74'452'241	57.5	3'642'716	4.9
TOTAL DE L'ACTIF			122'655'735	100.0	129'422'838	100.0	-6'767'102	-5.2

Bilan - passif

	PASSIF	Note	31.12.2024 Montants (CHF)	En % Total	31.12.2023 Montants (CHF)	En % Total	Ecart Montants (CHF)	En %
Capitaux étrangers à court terme	<i>Dettes résultant de livraisons et de prestations</i>							
	Fournisseurs tiers		7'739'375.57		8'568'422			
	Fournisseurs médicaux		942'878.18		1'311'347			
	Créanciers patients		7'545.35	8'689'799	11'527	9'891'295	-1'201'496	-12.1
				7.1		7.6		
	<i>Dettes financières à court terme</i>	2.5						
	Hypothèques garanties par l'Etat		2'669'848		2'661'266			
	Crédits et hypothèques		1'467'528	4'137'376	1'332'528	3'993'794	143'581	3.6
				3.4		3.1		
	<i>Autres dettes à court terme</i>							
Capitaux étrangers à long terme	Assurances sociales		6'699'746		4'086'702			
	Autres dettes à court terme		424'003		339'179			
	Autres dettes envers des sociétés proches		35'502.14	7'159'250	1'222'498	5'648'379	1'510'871	26.7
				5.8		4.4		
	<i>Comptes de régularisation</i>							
	Passifs de régularisation		7'161'446		8'441'169			
	Autres		3'290	7'164'736	29'610	8'470'779	-1'306'043	-15.4
				5.8		6.5		
	<i>Provisions à court terme</i>	2.4						
	Provisions à court terme		3'911'839	3'911'839	4'371'258	4'371'258	-459'419	-10.5
				3.2		3.4		
	Total capitaux étrangers à court terme		31'063'000	25.3	32'375'506	25.0	-1'312'506	-4.1
Capitaux étrangers à l. t.	<i>Dettes financières à long terme</i>	2.5						
	Banques ATF		22'000'000		22'000'000			
	Crédits de construction		8'000'000		8'000'000			
	Hypothèques garanties par l'Etat		8'686'599		11'365'029			
	Crédits et hypothèques		20'977'233	59'663'833	22'579'761	63'944'790	-4'280'957	-6.7
				48.6		49.4		
	<i>Fonds affectés</i>							
	Couverture amortissements par l'Etat		3'335'194		4'182'699			
	Fonds affectés aux divisions C		843'051		843'051			
	Fonds financés par des tiers		1'390'738	5'568'983	1'554'309	6'580'059	-1'011'076	-15.4
				4.5		5.1		
	Total capitaux étrangers à long terme		65'232'816	53.2	70'524'849	54.5	-5'292'033	-7.5
Capitaux propres	<i>Capital lié</i>							
	Fonds de réserves spécifiques		22'760'027	22'760'027	21'169'346	21'169'346	1'590'681	7.5
	Fonds La Vallée		103'100		103'100			
	Fonds pour exercices futurs eHnv		22'958'418	23'061'518	22'958'418	23'061'518	0	0.0
				18.6		16.4		
	<i>Réserves facultatives provenant de bénéfices cumulés</i>							
	Résultat de l'exercice après variation du capital lié		-1'753'244		-3'977'739			
	Réserves provenant de bénéfices		-17'708'380	-19'461'624	-13'730'641	-17'708'380	-1'753'244	9.9
				-15.9		-13.7		
	Total capitaux propres		26'359'920	21.5	26'522'483	20.5	-162'563	-0.6
TOTAL DU PASSIF			122'655'735	100.0	129'422'838	100.0	-6'767'102	-5.2

Compte de résultat

au 31 décembre 2024

Compte de résultat	Note	31.12.2024 Montants (CHF)	31.12.2023 Montants (CHF)	Ecart avec effectif Montants (CHF)	En %
<i>Produits d'exploitation</i>					
Produits nets des livraisons / prestations de services / stocks	2.6	194'470'153	187'680'945	6'789'209	3.6
Autres produits d'exploitation	2.6	32'489'549	30'187'120	2'302'430	7.6
Variation des stocks / prestations de services non facturées	2.6	345'544	-664'285	1'009'829	-152.0
Total des produits d'exploitation		227'305'247	217'203'779	10'101'468	4.7
<i>Charges d'exploitation</i>					
Charges de personnel	2.7	-151'637'448	-148'534'405	-3'103'043	2.1
Charges de matières premières et consommables	2.7	-44'394'947	-42'665'981	-1'728'967	4.1
Amortissements	2.7	-8'749'310	-8'432'329	-316'981	3.8
Autres charges d'exploitation	2.7	-23'769'766	-23'041'424	-728'342	3.2
Total des charges d'exploitation		-228'551'471	-222'674'139	-5'877'332	2.6
RESULTAT D'EXPLOITATION		-1'246'224	-5'470'360	4'224'135	-77.2
<i>Produits et charges financières</i>					
Produits financiers	2.8	777'923	820'628	-42'705	-5.2
Charges financières	2.8	-1'195'483	-1'071'557	-123'926	11.6
Résultat financier		-417'560	-250'929	-166'631	66.4
<i>Fonds affectés</i>					
Attribution aux fonds affectés (Div C / Etat / Tiers)	2.11	0	0	0	0.0
Dissolution des fonds affectés (Div C / Etat / Tiers)	2.11	1'011'076	1'598'428	-587'352	-36.7
Résultat des fonds affectés		1'011'076	1'598'428	-587'352	0.0
RESULTAT ORDINAIRE		-652'709	-4'122'860	3'470'152	-84.2
<i>Hors exploitation</i>					
Produits hors exploitation	2.9	1'960'795	1'756'468	204'327	11.6
Charges hors exploitation	2.9	-1'831'280	-1'769'089	-62'191	3.5
Résultat hors exploitation		129'515	-12'621	142'136	-1'126.2
<i>Exceptionnels</i>					
Produits exceptionnels, uniques ou hors période	2.10	664'734	1'065'215	-400'481	-37.6
Charges exceptionnelles, uniques ou hors période	2.10	-304'103	-717'437	413'334	-57.6
Résultat exceptionnel		360'631	347'778	12'853	3.7
RESULTAT AVANT VARIATION DU CAPITAL LIÉ		-162'563	-3'787'703	3'625'140	-95.7
<i>Capital lié</i>					
Attribution capital lié		-1'590'681	-190'036	-1'400'645	737.0
Utilisation capital lié		0	0	0	0.0
Résultat du capital lié		-1'590'681	-190'036	-1'400'645	737.0
RESULTAT DE L'EXERCICE APRÈS VARIATION DU CAPITAL LIÉ		-1'753'244	-3'977'739	2'224'495	-55.9

Flux de trésorerie

au 31 décembre 2023

	2024	2023	Ecart
	Montants (CHF)	Montants (CHF)	Montants (CHF)
Flux de liquidité provenant de l'activité d'exploitation			
Résultat avant variation du capital lié	-162'563	-3'787'703	3'625'140
Amortissements de l'actif immobilisé	8'860'434	8'432'329	428'105
Augmentations / Diminutions de provisions sans incidence monétaire	-459'419	-309'777	-149'641
Variation des fonds affectés sans incidence monétaire	-1'011'076	-1'598'428	587'352
Bénéfice de vente des actifs immobilisés	-9'696	-4'870	-4'826
Variation des créances résultant de prestations de services	3'654'333	3'347'661	306'672
Variation des autres créances à court terme	744'031	2'455'780	-1'711'749
Variation des stocks	1'442	184'802	-183'360
Variation des prestations de services non facturées	-345'544	664'285	-1'009'829
Variation des dettes résultant de prestations de services	-1'201'496	371'919	-1'573'416
Variation des autres dettes à court terme	1'510'871	372'009	1'138'862
Variation des comptes de régularisation actif	-37'042	323'411	-360'453
Variation des comptes de régularisation passif	-1'306'043	-1'382'858	76'815
Total des flux provenant de l'activité d'exploitation	10'238'231	9'068'561	1'169'670
Flux provenant de l'activité d'investissement			
Investissements des immobilisations corporelles	-13'769'647	-8'763'471	-5'006'175
Désinvestissements des immobilisations corporelles	1'490'635	1'099'868	390'767
Investissements des immobilisations financières	-322'378	6'953	-329'331
Encaissement des dividendes / ristournes / intérêts sur parts sociales	107'935	25'300	82'635
Total des flux provenant de l'activité d'investissement	-12'493'454	-7'631'350	-4'862'104
Flux de provenant de l'activité de financement			
Augmentations d'engagements financiers à court terme	4'137'376	3'993'794	143'581
Diminutions d'engagements financiers à court terme	-3'993'794	-6'703'354	2'709'560
Augmentations d'engagements financiers à long terme	8'000'000	16'060'000	-8'060'000
Diminutions d'engagements financiers à long terme	-12'280'957	-24'003'514	11'722'557
Total des flux provenant de l'activité de financement	-4'137'376	-10'653'075	6'515'699
Variation des liquidités	-6'392'599	-9'215'864	2'823'265
Liquidités au 1er janvier	11'373'253	20'589'117	-9'215'864
Liquidités au 31 décembre	4'980'654	11'373'253	-6'392'599
Variation des liquidités au 31.12	-6'392'599	-9'215'864	2'823'265

Évolution des fonds propres

au 31 décembre 2024

		Capital lié eHnv futur	Capital lié réserves spécifiques	Réserves facultatives provenant de bénéfices cumulés	Total
2024	Capitaux propres au 01.01	23'061'517	21'169'346	-17'708'380	26'522'483
	Attribution exploitation		1'590'681		1'590'681
	Utilisation exploitation	-			-
	Attribution hors exploitation	-			-
	Utilisation hors exploitation	-			-
	Capitaux propres au 31.12	23'061'517	22'760'027	-17'708'380	28'113'164
	Bénéfice / perte de l'exercice			-1'753'244	-1'753'244
	Capitaux propres au 31.12	23'061'517	22'760'027	-19'461'624	26'359'920
2023	Capitaux propres au 01.01	23'061'517	20'979'310	-13'730'641	30'310'186
	Attribution exploitation		190'036		190'036
	Utilisation exploitation	-			-
	Attribution hors exploitation	-			-
	Utilisation hors exploitation	-			-
	Capitaux propres au 31.12	23'061'517	21'169'346	-13'730'641	30'500'222
	Bénéfice / perte de l'exercice			-3'977'739	-3'977'739
	Capitaux propres au 31.12	23'061'517	21'169'346	-17'708'380	26'522'483

Annexes aux comptes annuels 2024

1. Principes régissant l'établissement des comptes

Préambule et informations générales

Les Etablissements hospitaliers du Nord vaudois (eHnv), dont le siège est à Yverdon-les-Bains, sont constitués en une association privée reconnue d'intérêt public regroupant 109 communes, régie par les dispositions des articles 60 et suivants du Code Civil, et desservant prioritairement les districts du Jura- Nord vaudois, Gros de Vaud et Morges.

Les eHnv assument des missions de soins aigus, de réadaptation qui englobent des activités préventives, diagnostiques, curatives et palliatives, ainsi que d'accompagnement. Ils s'inscrivent dans une volonté de formation professionnelle, complémentaire et continue.

Les eHnv assument des missions de soins aigus, de réadaptation qui englobent des activités préventives, diagnostiques, curatives et palliatives, ainsi que d'accompagnement. Ils s'inscrivent dans une volonté de formation professionnelle, complémentaire et continue.

Les eHnv font partie de la Fédération des hôpitaux vaudois (FHV). L'assemblée générale est composée des délégués des 109 communes membres de l'association. Le Comité directeur regroupe quant à lui sept à quinze membres nommés par l'assemblée générale au début de chaque législature communale.

La moyenne des emplois à plein temps est pour l'année 2024 de 1'256 EPT (2023 : 1'249 EPT).

image fidèle du patrimoine, des finances et des résultats (« true and fair view »).

MODIFICATION DES PRINCIPES COMPTABLES, D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION DES COMPTES

Dans un souci de simplification de la présentation des comptes financiers et sachant que les établissements hospitaliers du Nord Vaudois transmettent un reporting spécifique conforme aux exigences de la Direction générale des soins (DGS) du canton de Vaud, il a été décidé de supprimer le chapitre « présentation des comptes pour répondre aux directives cantonales ».

Bases d'évaluation

La présentation des comptes annuels est conforme aux recommandations des Swiss GAAP RPC, qui poursuivent l'objectif d'une présentation des comptes qui reflète une

Éléments du Bilan

ACTIFS CIRCULANTS

Liquidités

Les comptes en francs suisses (CHF) sont inscrits au bilan à leur valeur nominale.

Les avoirs en monnaies étrangères sont convertis en CHF aux cours de clôture.

Créances résultant de livraisons et de prestations de services

Font partie de cette rubrique du bilan toutes les créances ouvertes contre des tiers découlant de prestations fournies et facturées (notamment envers les patients/ résidents/assureurs, la CEESV ou l'Etat). Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale.

Des corrections de valeur économique sont appliquées avec les taux suivants sur les créances présentant un risque de crédit :

Factures patients (tiers garant)

- Moins de 6 mois : 0%
- 6 mois à 1 année : 5%
- 1 année à 2 ans : 50%
- Plus de 2 ans : 100%

Factures assureurs - (tiers payant)

- Une provision de CHF 70'000 est comprise dans la correction de valeur sur débiteurs patients
- Une provision de CHF 15'028 est comprise dans la correction de valeur sur débiteurs, relevant des cas non encaissés des années N-2 et N-3 selon liste remise par la CEESV.

Les créances prescrites ne peuvent plus être portées au bilan et sont amorties.

Autres créances à court terme

Font partie de cette rubrique toutes les autres créances et prêts à court terme (p.ex. paiements anticipés des fournisseurs, créances envers le personnel, des tiers, des collectivités publiques ou des sociétés proches).

Sont également incluses les créances ne résultant pas de la facturation de l'activité principale de l'hôpital, d'autres créances et

des subventions diverses. Ces créances sont saisies à leur valeur nominale sous déduction des escomptes et rabais accordés. Une correction de valeur est effectuée au cas par cas en fonction du risque de non recouvrement.

Stocks et prestations de services non facturés

Les stocks sont composés de combustibles, de matériel, de petits équipements, de biens hôteliers, et de médicaments. Ils peuvent être tenus manuellement ou informatiquement et sont évalués sur la base d'un prix moyen unitaire calculé à chaque réception de facture.

Un abattement est imputé sur la valeur totale des stocks. Il couvre les éventuels écarts d'inventaire, les produits dont les dates de péremption seraient échues et les autres pertes.

Les escomptes sont saisis en tant que remises sur le prix d'acquisition.

Cette rubrique inclut également des prestations de service non facturées, qui concernent les patients entrés pendant la période et sortis l'année suivante. Les prestations de services non facturées sont évaluées sur la base du nombre de jours d'hospitalisation en soins aigus ou psychiatrie, auxquels est appliqué un tarif moyen déterminé en fonction de données historiques saisonnières.

Actifs de régularisation

Les actifs de régularisation servent aussi bien à la détermination correcte de l'état du patrimoine et des dettes à la date du bilan, qu'à la délimitation périodique des charges et produits.

ACTIFS IMMOBILISÉS

Immobilisations financières

Soit l'ensemble des titres, participations, dépôts, placements et prêts détenus à long terme. Ceux-ci sont valorisés à leur prix d'acquisition en tenant compte des corrections de valeur économiquement nécessaires.



Classe d'actifs	Durée d'utilisation
Terrains bâtis et non bâtis	Pas d'amortissement
Immeubles, bâtiments d'exploitation et hors exploitation	33.3 ans ou 50 ans selon la durée de vie économique estimée
Equipements et installations fixes des bâtiments	20 ans
Parkings	10 ans
Equipements médico-techniques	8 ans
Equipements médico-techniques (Tube-radio)	3 ans
Equipements informatiques	4 ans
Mobilier et installations	10 ans
Véhicules	5 ans
Véhicules (Ambulances)	7 ans
Equipements médico-techniques (Ambulances)	1 an

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles ou investissements dont la valeur est supérieure à CHF 10'000 par objet et qui ont une durée de vie supérieure à un exercice comptable, sont activés s'ils ont une valeur d'usage. Ce seuil d'activation et ce principe sont repris des directives REKOLE.

Lors de leur première comptabilisation, les immobilisations corporelles sont enregistrées à leurs coûts d'acquisition ou de revient (prestations propres activées). Elles sont amorties de manière linéaire en fonction de leur durée d'utilisation économique. En cas d'indice de perte de valeur, une correction de valeur est enregistrée.

Les prestations propres sont activées seulement si elles sont clairement identifiables, si les coûts peuvent être déterminés de manière fiable et si leur utilité est mesurable sur plusieurs années.

Les charges d'intérêts durant la phase de construction (intérêts intercalaires) peuvent être activées en tant que coûts d'acquisition ou de revient. L'activation d'intérêts se fait au maximum sur la valeur d'immobilisation moyenne au taux moyen des fonds étrangers rémunérés.

Des améliorations/évolutions apportées à des immobilisations existantes ne peuvent être activées que si leur valeur d'usage ou de marché en est augmentée et/ou si leur durée de vie s'en trouve prolongée.

Un investissement composé de plusieurs éléments (même inférieur à CHF 10'000/élément mais au total supérieur à CHF 10'000) nécessaires à son fonctionnement, est enregistré en immobilisation. Les achats groupés d'objets identiques d'un coût unitaire inférieur à CHF 10'000 sont enregistrés en charges d'exploitation.

Les immobilisations en leasing financier sont portées à l'actif et les dettes y relatives au passif.

Capitaux étrangers à court terme

La limite entre court et long terme est de 12 mois.

Dettes résultant de livraisons et de prestations de services

Font partie de cette rubrique du bilan toutes les factures ouvertes envers des fournisseurs découlant de prestations délivrées et facturées. Elles sont enregistrées à leur valeur nominale.

Dettes financières à court terme

Les dettes financières envers les institutions financières et autres créanciers qui ont un caractère de moins de 12 mois sont saisies à leur valeur nominale.

Autres dettes à court terme

Les autres dettes à court terme sont constituées des créances envers les assurances sociales, sociétés proches, institutions publiques et autres prestataires. Elles sont saisies au bilan à leur valeur nominale.

Passifs de régularisation

Les passifs de régularisation servent aussi bien à la détermination correcte de l'état du patrimoine et des dettes à la date du bilan, qu'à la délimitation périodique des charges et produits.

Provisions

Les provisions sont constituées lorsqu'un événement est survenu avant la date du bilan et qu'il en résulte un engagement probable dont le montant et / ou l'échéance peuvent être estimés de manière fiable. Ces engagements peuvent être fondés sur des motifs juridiques ou des états de fait. Les provisions sont évaluées sur la base des sorties de fonds probables et elles sont augmentées, maintenues ou dissoutes sur la base d'un réexamen périodique.

Capitaux étrangers à long terme

Dettes financières à long terme

Les dettes financières qui ont un caractère de plus de 12 mois envers les institutions financières et bailleurs de fonds sont saisies au bilan à leur valeur nominale.

Fonds affectés

La couverture d'amortissements par l'Etat correspond à la contrepartie des investissements financés par l'Etat avant l'exercice 2012, et portés à l'actif du bilan. La dissolution de ces fonds est effectuée au même rythme que l'amortissement des investissements y relatifs.

Les fonds affectés aux divisions C (activité d'hébergement) sont des moyens affectés à la garantie du financement et à la couverture de charges d'exploitation et d'amortissements déterminés pour lesquels

des comptes distincts doivent être tenus. La source de financement est externe. La gestion des fonds est réglementée par les normes relatives à la comptabilité, au contrôle des comptes et à l'analyse des établissements médico-sociaux, des lits de type C des hôpitaux, et des centres de traitement et de réadaptation qui sont reconnus d'intérêt public, ainsi que des homes non médicalisés (RCCMS).

Les fonds financés par des tiers correspondent à la contrepartie des investissements financés par des tiers et portés à l'actif du bilan. La dissolution de ces fonds est effectuée au même rythme que l'amortissement des investissements y relatifs.

Capitaux propres

Capital lié

Le capital lié est un moyen affecté à des fonds spécifiques pour lesquels des comptes distincts doivent être tenus et évalués à la valeur nominale. La source de financement peut être interne ou externe.

Les règles de comptabilisation des investissements, des amortissements, des charges d'entretien et des ressources sont fixées dans le règlement fixant les normes relatives à la comptabilité, au système d'information, à la révision du reporting annuel et au système de contrôle interne des hôpitaux reconnus d'intérêt public (RCCI). Les dispositions du RCCI concernant le fonds d'entretien et de rénovation (rénovations lourdes et gros entretiens) sont applicables.

Le fonds pour exercices futurs eHnv résulte de bénéfices antérieurs, et peut être utilisé par le Comité directeur sous réserve des règlements en vigueur.

Réserves facultatives provenant de bénéfices cumulés

Le résultat annuel après variation, positive ou négative, du capital lié est attribué aux réserves facultatives.

2. Explications détaillées sur des positions du bilan

2.1 Stocks et prestations de services non facturées

	2024	2023
Stock combustible	65'609	76'190
Stock oxygène liquide	3'014	3'828
Stock radiologie	26'117	36'239
Stock laboratoire	318'795	305'006
Stock cuisine/économat alimentaire	197'637	201'917
Stock salles d'opérations	455'172	309'941
Stock magasin central Chavomay	1'364'417	1'478'722
Stock magasin central Planzer	50'315	70'833
Abattement	-248'107	-248'268
Total Stocks	2'232'967	2'234'409
Prestations de soins aigus non facturées	1'015'725	1'210'486
Prestations de réadaptations aigus non facturées	630'604	605'971
Prestations de soins psychiatriques non facturées	655'949	140'277
Total des prestations de services non facturées	2'302'278	1'956'734

2.2 Immobilisations financières

SOCIÉTÉS	CAPITAL ACTIONS	PART eHnv	%	PRIX D'ACQUISITION	VALEUR COMPTABLE
Les Blanchisseries Générales LBG S.A.	2'050'000	350'000	17.07%	325'000	325'000
MOULIN D'YVERDON (Société coopérative)	-	200		200	200
EQUYLIBRE SA	100'000	100'000	100.00%	100'000	100'000
Total de l'actif immobilisé					425'200
CRST SA (Centre Régional de Santé au Travail)	101'000	16'000	15.84%	16'000	16'000
Stériparc SA	100'000	10'000	10.00%	20'000	20'000
Total des Participations					36'000
Dépôt de garantie de loyer	-	-		281'143	281'143
Total des immobilisations financières					742'343

Dans le cadre des eHnv du futur, les établissements hospitaliers du Nord Vaudois ont rejoint le consortium des actionnaires fondateurs de stériparc, une nouvelle société dédiée à la stérilisation, l'entretien et la maintenance des instruments médicaux.

Cette initiative libérera des espaces stratégiques adjacents aux blocs opératoires, permettant ainsi aux eHnv de recentrer leurs activités sur leur coeur de métier dans le cadre du projet FuturY.

2.3 Immobilisations corporelles

Tableau de variation des immobilisations corporelles :

		Terrains non bâtis	Terrains et constructions	Installations et aménagements techniques et machines	Immobilisations corporelles en construction	Autres immobilisations	Total
2024	Coût d'acquisition						
	Etat au 01.01.2024	5'207'661	114'758'399	86'705'039	6'628'305	10'359'015	223'658'419
	Entrées	-	-		13'634'878	150'466	13'785'344
	Reclassifications	-	-	10'467'842	-10'992'517	524'674	-
	Sorties	-	-	-4'231'495	-776'089	-45'279	-5'052'862
	Etat au 31.12.2024	5'207'661	114'758'399	92'941'387	8'494'577	10'988'877	232'390'901
	Corrections de valeurs cumulées						-
	Etat au 01.01.2024	-	77'086'837	63'729'011	-	8'810'295	149'626'143
	Entrées					15'698	15'698
	Amortissements	-	2'506'245	3'879'986	-	478'645	6'864'876
	Amortissements accélérés	-	1'489'923	394'511	-	-	1'884'434
	Amortissements hors exploit.	-	-	-		111'124	111'124
	Sorties	-	-	-3'410'471		-53'517	-3'463'988
	Etat au 31.12.2024	-	81'083'005	64'593'038	-	9'362'245	155'038'287
	Valeur comptable nette 31.12.2024	5'207'661	33'675'394	28'348'349	8'494'577	1'626'632	77'352'614
2023	Coût d'acquisition						
	Etat au 01.01.2023	5'207'661	114'758'399	84'833'747	2'593'598	9'901'089	217'294'495
	Entrées	-	-	31'204	8'763'471	-	8'794'675
	Reclassifications	-	-	3'120'485	-3'621'012	500'527	-
	Sorties	-	-	-1'280'397	-1'107'753	-42'601	-2'430'751
	Etat au 31.12.2023	5'207'661	114'758'399	86'705'039	6'628'305	10'359'015	223'658'419
	Corrections de valeurs cumulées						
	Etat au 01.01.2023	-	73'090'669	61'027'923	-	8'354'471	142'473'063
	Entrées			31'204			31'204
	Amortissements	-	2'506'245	3'621'369	-	498'424	6'626'039
	Amortissements accélérés	-	1'489'923	316'368	-	-	1'806'291
	Sorties	-	-	-1'267'852		-42'601	-1'310'453
	Etat au 31.12.2023	-	77'086'837	63'729'011	-	8'810'295	149'626'143
	Valeur comptable nette 31.12.2023	5'207'661	37'671'562	22'976'028	6'628'305	1'548'721	74'032'276
	Dont immobilisations en leasing	-	-	928'309	-	-	928'309

Amortissements accélérés

En conformité avec le plan stratégique eHnv 2021-2026 et dans l'attente des décisions liées au programme des eHnv du Futur, les hypothèses d'amortissement restent basées sur les prévisions connues à ce jour.

À ce jour, aucune décision ferme n'a été prise quant aux délais de réalisation du projet, ce qui empêche toute réévaluation des durées d'amortissement. L'objectif actuel est d'obtenir des clarifications sur les échéances et la faisabilité financière des différentes options avant d'envisager d'éventuelles adaptations des plans d'amortissement.

Un amortissement accéléré avait été initié en 2020, avec une révision en 2021 des durées d'amortissement en accord avec la Direction Générale de la Santé (DGS) et l'organe de révision. Cette révision avait permis d'étaler la charge d'amortissement sur 10 ans au lieu des 6 ans initialement prévus.

Hypothèses d'amortissement:

Puisque le programme des eHnv du Futur a été mis en veille temporaire, les durées d'amortissement restent inchangées par rapport aux décisions prises lors de la dernière révision. Le cadre actuel ne permet pas d'anticiper d'éventuelles modifications tant que les délais de réalisation de l'approche ne sont pas définis. Toute évolution dépendra des décisions stratégiques à venir et des résultats du Business Plan en cours d'élaboration.

À ce jour, l'amortissement accéléré comprend:

- L'intégralité des immobilisations du site de St-Loup,
- Une grande partie du site d'Yverdon, à l'exception des terrains, d'une partie des aménagements/locaux et installations techniques qui seront préservés (p.ex. installations de chauffage), ainsi que d'une partie des équipements médico-techniques et des bâtiments du Lierre et du Roseau.

Les délais de démolition et de rapatriement des sites, tels qu'ils avaient été définis précédemment, restent les suivants, mais pourraient évoluer selon les décisions futures:

- Bâtiment du Buis: 31.12.2027
- Site de St-Loup: 31.12.2029
- Site d'Yverdon: 31.12.2030

Les hypothèses d'amortissement seront réévaluées dès que la direction du projet sera clarifiée.

Le montant total des amortissements accélérés en 2024 relatifs aux immobilisations est de CHF1'884'434.- contre CHF1'806'291.- en 2023 (immobilisations propres).

Le tableau ci-dessous résume l'impact de cet amortissement accéléré sur l'exercice 2024 :

	Terrains et constructions	Installations et aménagements techniques et machines	Total
Valeur d'acquisition au 01.01.2024	91'458'214	13'832'745	105'290'959
Fonds d'amortissement au 01.01.2024	70'092'586	6'741'400	76'833'986
Amortissements standards 2024	1'934'804	685'848	2'620'653
Amortissements accélérés 2024	1'489'923	394'511	1'884'434
Total fonds d'amortissement au 31.12.2024	73'517'313	7'821'759	81'339'073
Valeur résiduelle au 31.12.2024	17'940'901	6'010'986	23'951'887

2.4 Provisions à court terme

Tableau de variation des provisions à court terme:

		Provisions charges de personnel	Autres provisions	Total
2024	Valeur comptable au 01.01.2024	3'744'140	627'118	4'371'258
	Constitution	3'174'662	422'199	3'596'861
	Utilisation	-	-252'140	-252'140
	Dissolution	-3'744'140	-60'000	-3'804'140
	Valeur comptable au 31.12.2024	3'174'662	737'177	3'911'839
2023	Valeur comptable au 01.01.2023	4'271'057	409'978	4'681'035
	Constitution	4'056'280	-	4'056'280
	Utilisation	-244'671	-	-244'671
	Dissolution	-4'121'386	-	-4'121'386
	Valeur comptable au 31.12.2023	3'961'280	409'978	4'371'258

Les provisions pour charges de personnel sont constituées principalement des soldes d'heures, vacances et indemnités ouvertes au 31.12.2024.

Les autres provisions sont constituées principalement de cas de litiges en cours (franchise RC en cours, litiges RH).

De plus, un reclassement a été fait d'une provision dont la nature n'est pas liée aux charges de personnel pour un montant de CHF217'140.-.

Un risque de coûts liés au démantèlement du site hospitalier de St-Loup prévu initialement à fin 2025 (p.ex. destruction de bâtiments, remise en état des terrains) a été identifié mais ne fait pas l'objet d'une provision. En effet, bien que le risque ait été jugé « possible », aucun document de portée juridique connu n'engage les eHnv envers l'Institution des diaconesses de Saint-Loup (IDSL) à prendre en charge de tels coûts. Le rapatriement ayant été repoussé aux alentours de 2029, des discussions ont eu lieu en 2022-2023 et se finaliseront en 2024 entre les parties prenantes concernées (IDSL, eHnv, Canton de Vaud) afin d'aborder les conditions de libération des lieux par les eHnv.

2.5 Dettes financières à court et long terme

Les dettes financières à court et long terme se subdivisent comme suit :

	2024	2023
Dettes financières à court terme		
- 0 - 1 an	4'137'376	3'993'794
Total des dettes à court terme	4'137'376	3'993'794
Avances à terme fixe (ATF)		
- 1 - 5 ans	22'000'000	22'000'000
- Supérieur à 5 ans		
Crédits de construction		
- 0 - 1 an	8'000'000	8'000'000
- 1 - 5 ans		
- Supérieur à 5 ans		
Hypothèques garanties par l'Etat		
- 1 - 5 ans	3'851'939	11'365'029
- Supérieur à 5 ans	4'834'660	-
Crédits et hypothèques		
- 1 - 5 ans	5'870'112	10'426'862
- Supérieur à 5 ans	15'107'121	12'152'899
Total des dettes à long terme	59'663'833	63'944'790

Des informations complémentaires sur les actifs mis en gage ou cédés pour garantir des dettes à long terme se trouvent en note 4.2.

2.6 Détail des produits d'exploitation

Produits d'exploitation	31.12.2024 Montants (CHF)	En % Total	31.12.2023 Montants (CHF)	En % Total	Ecart avec effectif Montants (CHF)	En %
<i>Produits nets des livraisons / prestations de services / stocks</i>						
Produits des prestations médicales et soignantes	115'714'640		112'671'125		3'043'515	
Produits d'investissement liés à l'activité	12'186'732		11'822'264		364'468	
Prestations unitaires médicales	17'147'778		15'324'838		1'822'940	
Autres prestations unitaires hospitalières	13'878'000		13'468'339		409'661	
Prestations médico-techniques et thérapeutiques	15'473'506		14'509'287		964'219	
Prestations ambulatoires	1'311'822		1'347'378		-35'556	
Ventes matériel médical d'exploitation et autres	18'868'823		18'580'984		287'839	
Pertes sur créances	-111'148	194'470'153	-43'270	187'680'945	-67'878	6'789'209
<i>Autres produits d'exploitation</i>						
Prestations au personnel et à des tiers	7'955'276		9'362'079		-1'406'803	
Contributions et subventions	23'616'872		21'240'493		2'376'379	
Subventions des investissements	901'705		-420'322		1'322'027	
Bénéfice sur ventes d'immobilisations	15'696	32'489'549	4'870	30'187'120	10'826	2'302'430
<i>Variation des prestations de services non facturées</i>						
	345'544	0.2	-664'285	-0.3	1'009'829	-152.0
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	227'305'247	100.0	217'203'779	100.0	10'101'468	4.7

2.7 Détail des charges d'exploitation

Charges d'exploitation	31.12.2024 Montants (CHF)	En % Total	31.12.2023 Montants (CHF)	En % Total	Ecart avec effectif Montants (CHF)	En %
<i>Charges de personnel</i>						
Charges salariales	126'037'932		123'462'171		2'575'761	
Charges sociales	23'479'416		22'756'336		723'080	
Charges des honoraires de médecins	191'787		552'066		-360'279	
Autres charges de personnel	1'928'314	151'637'448	1'763'833	148'534'405	164'481	3'103'043
<i>Charges de matières premières et consommables</i>						
Matériel médical d'exploitation	38'048'553		36'291'476		1'757'077	
Charges de produits alimentaires	3'485'424		3'540'891		-55'467	
Charges de ménage	2'860'971	44'394'947	2'833'614	42'665'981	27'357	1'728'967
<i>Amortissements sur immobilisations corporelles</i>						
	8'749'310	3.8	8'432'329	3.8	316'981	316'981
<i>Autres charges d'exploitation</i>						
Entretiens et réparations	3'402'370		3'578'124		-175'753	
Charges d'utilisation des immobilisations	1'118'654		657'331		461'323	
Charges d'énergie et eau	3'874'922		3'458'381		416'542	
Charges de l'administration et de l'informatique	6'468'521		5'828'970		639'551	
Autres charges liées aux patients	2'699'951		2'429'070		270'881	
Autres charges non liées aux patients	3'128'029		3'350'593		-222'565	
Loyers, locations	1'611'829		1'165'767		446'062	
Investissements FHVi	1'082'129		1'055'758		26'371	
Autres invest. / Perte sur ventes d'immobilisations	383'361	23'769'766	1'517'431	23'041'424	-1'134'070	728'342
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	228'551'471	100.0	222'674'139	100.0	5'877'332	2.6

2.8 Détail du résultat financier

Résultat financier	31.12.2024 Montants (CHF)	En % Total	31.12.2023 Montants (CHF)	En % Total	Ecart avec effectif Montants (CHF)	En %
<i>Produits financiers</i>						
Loyers	666'235	85.6	715'027	87.1	-48'793	-6.8
Intérêts liés à l'exploitation	4'177	0.5	8'546	1.0	-4'369	-51.1
Rbt frais de contentieux	107'512	13.8	97'055	11.8	10'457	10.8
Produits financiers	777'923	100.0	820'628	100.0	-42'705	-5.2
<i>Charges financières</i>						
Intérêts bancaires passifs	0	0.0	697	0.1	-697	-100.0
Intérêts d'emprunts	461'392	38.6	343'291	32.0	118'100	34.4
Intérêts d'emprunts d'investissements	697'899	58.4	643'918	60.1	53'980	8.4
Intérêts c/c inter-sociétés passifs	245	0.0	825	0.1	-580	-70.3
Autres frais financiers	35'948	3.0	82'825	7.7	-46'877	-56.6
Charges financières	1'195'483	100.0	1'071'557	100.0	123'926	11.6
TOTAL RESULTAT FINANCIER	-417'560		-250'929		-166'631	66.4

2.9 Détail des charges et produits hors exploitation

	Hors exploitation	31.12.2024 Montants (CHF)	31.12.2023 Montants (CHF)	Ecart avec effectif Montants (CHF)
Hors exploitation	<i>SMUR et Ambulances</i>			
	Produits SMUR et Ambulances	1'589'759	1'454'591	135'168
	Charges de personnels SMUR et Ambulances	-1'367'939	-1'368'791	852
	Autres charges SMUR et Ambulances	-221'820	-85'800	-136'021
	Amortissement SMUR et Ambulances	0	0	0
	Résultat SMUR et Ambulances	0	0	0
	<i>Hors exploitation</i>			
	Produits hors exploitation	107'935	25'300	82'635
	Charges hors exploitation	0	0	0
	Résultat hors exploitation	107'935	25'300	82'635
	<i>Immeuble du personnel</i>			
	Produits d'immeuble	263'101	276'577	-13'476
	Frais d'exploitation et d'entretien	-241'521	-260'970	19'449
	Frais financiers	0	-53'528	53'528
	Résultat immeuble du personnel	21'580	-37'921	59'501
	RESULTAT HORS EXPLOITATION	129'515	-12'621	142'136

2.10 Détail des charges et produits exceptionnels, uniques ou hors période

Les produits résultant des exercices antérieurs sont constitués de :

	2024	2023
Régularisation projets & BIM	-	19'627
Paielements débiteurs passés en perte	344'464	553'290
Remboursements d'APG exercices antérieurs	113'018	25'410
Notes de crédit années antérieures	139'847	294'832
Dissolution de provision risque éteint	38'541	75'828
Divers	28'864	96'228
Total des produits exceptionnels	664'734	1'065'215

Les charges résultant des exercices antérieurs sont constituées de :

	2024	2023
Corrections projets & immobilisations	6'068	23'791
Charges de personnel des années antérieures	45'522	63'930
Diverses factures fournisseurs	73'778	81'589
Divers	178'736	548'128
Total des charges exceptionnelles	304'104	717'437

2.11 Détail des fonds affectés

	2024	2023
Fonds couverture amortissements par l'Etat	847'505	948'763
Fonds financés par des tiers	242'571	248'473
Transfert de fonds	-	401'192
Fonds affectés aux divisions C	-	-
Total des dissolutions	1'090'076	1'598'428
Fonds financés par des tiers	79'000	-
Total des attributions	79'000	-

3. Indications selon l'article 959c alinéa 2 CO

3.1 Opérations hors bilan

Les engagements de baux à loyer ou de leasing non portés au bilan

	2024	2023
Location des locaux à Y-Parc/AmbYparc de 0 à 1 an	733'880	733'880
Location des locaux à Y-Parc/AmbYparc de 2 à 10 ans	5'102'600	5'961'360
Location équipement biomédical 0 à 1 an	96'871	96'871
Location équipement biomédical 1 à 5 ans	48'435	290'613
Équipement biomédical en leasing 0 à 1 an	347'520	231'745
Équipement biomédical en leasing 1 à 5 ans	752'782	521'426
Total des engagements	7'082'088	7'835'894

L'engagement de leasing pour des équipements biomédicaux se termine au 30.06.2027, un nouveau contrat de location a été signé en janvier 2025 qui se terminera au 31.12.2030.

Les engagements conditionnels et autres engagements ne devant pas être inscrits au bilan sont évalués et publiés à chaque clôture du bilan.

3.2 Actifs mis en gage

	2024	2023
Crédits et hypothèques	12'075'361	12'858'689
Garantie par des cédules hypothécaires à hauteur de	25'950'000	25'950'000
Valeur comptable des immeubles mis en garantie	21'145'050	22'257'611

3.3 Institutions de prévoyance

Les eHnv sont en relation avec trois caisses de pension pour l'affiliation de leurs personnels et retraités.

Avantage/engagement économique et charges de prévoyance	Exc. de couv./ découvert	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance dans frais de personnel		Part économique eHnv	
			2024	2023	2024	2023
Fonds patronaux/Institutions de prévoyance patronales	-	-	-	-	-	-
Institutions de prévoyance sans excédent de couverture/découvert	-	-	-	-	-	-
Institutions de prévoyance avec excédent de couverture	-	19'265'271	19'265'271	18'247'973	-	-
Institution de prévoyance avec découvert	-	-	-	-	-	-
Institution de prévoyance sans actifs propres	-	-	-	-	-	-
Total des institutions de prévoyance	-	19'265'271	19'265'271	18'247'973	-	-

- FISP : Fondation Interprofessionnelle Sanitaire de Prévoyance ; pour la majorité des collaborateurs/trices (1'437 assurés hors médecins assistant(e)s et chef(fe)s de clinique), le solde des cotisations dues au 31.12.2024 se monte à CHF 5'122'596.- (CHF 2'296'082.- au 31.12.2023). Le degré de couverture est de 101.3% au 31.12.2023 contre 100.3% à fin 2022. Il n'y a pas de calcul du degré de couverture par caisse de prévoyance, la fortune étant placée de manière commune.

- Fondation de prévoyance ASMAC : Association suisse des médecins assistant(e)s et chef(fe)s de clinique, 144 collaborateurs y sont affiliés, le solde des cotisations dû au 31.12.2023 se monte à CHF 329'140.- (CHF 466'516.- au 31.12.2023). Le degré de couverture est de 109.3% au 31.12.2023 contre 104% au 31.12.2022. Il n'y a pas de calcul du degré de couverture par caisse de prévoyance, la fortune étant placée de manière commune.

- CIP : les eHnv n'y ont plus d'employé actif affilié depuis le 1er janvier 2017. Se référer au chapitre 4.3.

Aucun avantage économique n'a été considéré dans les comptes des eHnv et il n'y a pas lieu de constituer une provision pour engagement de prévoyance. Les cotisations sont versées régulièrement et le compte de résultat tient compte de tous les paiements et décomptes de l'exercice. Les ajustements éventuels sont provisionnés. Les comptes de l'exercice concerné de ces institutions de prévoyance n'étant pas publiés à notre date de clôture, l'estimation se base sur le taux de couverture N-1 et les informations portées à notre connaissance.

3.4 Honoraires de l'organe de révision

Les honoraires versés à l'organe de révision pour l'audit des états financiers se montent à CHF 105'070.- au cours de l'exercice 2024.

3.5 Evaluation des risques

La matrice des risques a été validées en date du 11 mars 2025 par le Comité Directeur des eHnv. La refonte du système de contrôle interne permet de simplifier le processus tout en proposant un système performant et le moins chronophage possible. Le travail actuellement en cours consiste à formaliser les contrôles qui sont effectués régulièrement au sein de l'institution.

4. Autres informations

4.1 Transactions avec des parties liées

Transactions des parties liées avec les eHnv :

	2024	2023	Nature des transactions
Centre de secours et d'urgence	462'489	58'440	Prestation de service
Association RSNB	852'900	854'075	Réseau de santé cotisation
Pharmacie Hôpitaux Nord Vaudois Broye	16'663'717	17'300'784	Vente de médicaments
CRST Centre Régional de santé au travail SA	420'648	427'039	Médecine du personnel
Les Blanchisseries Générales LBG SA	1'704'542	1'691'683	Blanchisserie
Total des transactions des parties liées avec eHnv	20'104'296	20'332'021	

Transactions des parties liées avec les eHnv :

	2024	2023	Nature des transactions
Centre de secours et d'urgence	149'794	169'596	Prestation de service
Association RSNB	1'089'956	1'867'908	Financement de projet
Pharmacie Hôpitaux Nord Vaudois Broye	12'510	9'467	Matériel médical
CRST Centre Régional de santé au travail SA	1'237	1'666	divers
Les Blanchisseries Générales LBG SA	16'675	20'746	divers
Total des transactions des eHnv avec les parties liées	1'270'172	2'069'383	

4.2 Rémunération des organes dirigeants

La rémunération annuelle des cadres supérieurs chargés de la gestion (direction) sous contrat au 31.12.2024 s'est montée à CHF 1'902'086.- incl. charges sociales.

Les indemnités et débours versés aux membres du Comité directeur se montent à CHF 80'153.- pour l'exercice 2024 contre CHF 57'175.- pour l'exercice 2023.

4.3 Engagement conditionnel

Au 31 décembre 2023, 31 retraités des eHnv touchent des rentes de la Caisse intercommunale de pensions (CIP).

Au 31 décembre 2023, la CIP affiche un taux de couverture de 73.6% au 31.12.2023 et de 71.9% en 2022 ; elle ne présente pas de découvert au 31.12.2023.

Selon l'article 43 des statuts de la CIP, chaque employeur affilié à la Caisse garantit la couverture des prestations suivantes :

- prestations de vieillesse, de risque et de sortie ;

- prestations de sortie dues à l'effectif des assurés sortant en cas de liquidation partielle ;
- découverts techniques affectant l'effectif des assurés et pensionnés restant en cas de liquidation partielle.

La garantie s'étend à la part des engagements pour les prestations qui ne sont pas entièrement financées en capitalisation, sur la base des taux de couverture initiaux fixés par le Conseil d'administration de la CIP.

Les capitaux de prévoyance et provisions techniques pour les 31 pensionnés des eHnv se montent à KCHF 11'045 au 31 décembre 2023.

Etant donné qu'au 31 décembre 2023, la CIP respecte le plan de financement fixé et que le taux de couverture (73.6%) est supérieur à la part de financement en capitalisation définie initialement (objectif de 69% au 31 décembre 2023), la direction des eHnv a considéré qu'aucune provision ne devait être comptabilisée.

4.4 Événements extraordinaires durant l'année 2024

Il n'existe pas d'événement extraordinaire autre que les informations mentionnées dans les annexes.

4.5 Événements postérieurs à la date du bilan

Il n'existe, à notre connaissance, aucun événement postérieur à la date du bilan qui aurait dû être pris en considération dans les comptes annuels 2024.

Les états financiers 2024 ont été approuvés par le Comité directeur des eHnv en date du 8 avril 2025.



Rue de Plaisance 2
1401 Yverdon-les-Bains

+41 24 424 53 18
info@ehnv.ch

www.ehnv.ch